

Correspondances Calvados, Manche et orne

2 rue des Roquemonts 14052 CAEN Cedex 4

Mail: service14@saferdenormandie.fr Mail: service50@saferdenormandie.fr Mail: service61@saferdenormandie.fr

Correspondances Eure et Seine-Maritime

Maison de l'élevage 421 chemin de la brétèque

76235 BOIS-GUILLAUME Cedex Mail: service27@saferdenormandie.fr Mail: service76@saferdenormandie.fr

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de cancidature indiquée ci-dessous et en utilisant

Les personnes interessees devront manifester leur candidature, imperativement avant la date limite de depôt de cancidature indiquée ci-dessous et e l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

• Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :

- A la Safer de Normandie au site de CAEN pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados

- A la Safer de Normandie au site de BOIS-GUILLAUME pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,

• Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,

• Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant :

https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html ou au moyen du QR Code suivant :

e date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature so

- Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

 Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

 doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués

 doit présenter un projet. Ce projet doit être <u>synthétique</u> (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et <u>clair</u> (notamment sur les volets économique et environnemental),

 doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

